

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 27 DECEMBRE 2024  
N° 20241227-01

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 8  
Date de convocation : 20/12/2024

Le vingt-sept décembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le vingt décembre 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

**Sont présents :** ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier

**Représentés :** SEBE Claude par GRACIA Julian  
TARU Laurie par CULIE Francis

**Excusés :** -

**Absents :** CABANES Nadège

**Secrétaire de séance :** ALINGRIN Brigitte

**Objet : Renouvellement de la convention SAUR**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entretien de la station d'épuration du village est effectué par le prestataire SAUR France depuis la signature d'une convention de prestations d'une durée de 3 ans et acceptée par la délibération n° 20220223-03 du 23 février 2022.

La convention touchant à sa fin, Madame le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de la celle-ci avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et pour une durée fixée à 3 ans.

Ouïe cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le renouvellement de la convention avec le prestataire SAUR
- D'autoriser la Maire à signer tous les documents relatifs à la convention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Céline GINIEIS

